

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2016

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 Mars

L'an deux mil seize,

Le 11 Mars 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

PRESENTS : MERCIER S, DELAIRE F, COWLES K, BAILLARGE I, LANGLAIS J CH, CAHIER CH, MORIN H, COURTOIS F, AIRVAULT JL, RENAUD F, REVRANCHE MF.

REPRESENTÉS : AUBIN J, POUPIN A, VIDAULT W, STONE A.

ABSENTS :

SECRÉTAIRE : BAILLARGE I

## **Objet : Extension Office salle des fêtes :**

### **-Nouveau plan de financement pour demande de subvention**

Le président de séance propose un nouveau plan de financement suite à la rencontre avec Mme LONGEAU de la DDT pour la subvention FEADER : Il propose de solliciter 25% pour le FRIL au lieu de 20% et 17 000€ pour le FEADER au lieu de 22 500€ sachant que cette subvention n'est pas sûre d'être obtenue.

| Dépenses  | Montants            | Financements                       | Montant         |
|---|---------------------|------------------------------------|-----------------|
| Estimation totale des travaux basée sur l'Avant- Projet Sommaire de l'architecte Mr VIGNIER | 81 000,00€          | <b>DETR</b>                        | 8 500,00 €      |
|   |                     | <b>CAP 79</b>                      | 30 000,00 €     |
| Frais de Maitrise d'Ouvrage   | 12 000,00 €         | <b>FRIL</b>                        | 21 875,00 €     |
| Matériel cuisine : Fourneaux, four, étuve   | 6 500,00 €          | <b>FEADER</b>                      | 17 000,00 €     |
|   |                     | <b>Fonds propres de la commune</b> | 22 625,00 €     |
| <b>TOTAL HT</b>   | <b>99 500,00 €</b>  |                                    |                 |
| <b>TOTAL HT ARRONDI A</b>   | <b>100 000,00 €</b> | <b>TOTAL HT</b>                    | <b>100 000€</b> |

Le Conseil valide ce nouveau plan de financement.

**Objet : Extension Office salle des fêtes :**  
**-Avenant N°1 au contrat d'architecte**

Le président de séance informe que nous avons reçu un avenant concernant les frais d'architecte. Il rappelle que lors de la consultation des architectes le montant des travaux était estimé à 30 750€ HT et que le conseil a déjà validé 5 000€ de frais sur un montant réévalué à 50 000€ lors de la séance du 2 Octobre 2015. Le coût réel des travaux s'élevant à 74 000€, Mr VIGNIER, architecte, sollicite le complément à un taux de 9% soit 3 892.50€ HT ( $74\,000\text{€} - 30\,750\text{€} = 43\,250\text{€}$ ). Après délibération le conseil demande la renégociation du pourcentage sur le montant supplémentaire (au-delà de 50 000€).

**Questions diverses.**

-Problème au niveau de la diffusion du calendrier des dates de réunions.

-Prochains conseils : le 1<sup>er</sup> et le 8 Avril à 20h30

-Stade : plomberie, électricité et isolation effectuées.

Peinture à faire

Traitement des taupes refait

Lambris posé par les cantonniers.

Le président de séance.